



AG2R LA MONDIALE

## Accueil de Jour Alzheimer 86

**INFORMER** Les familles de l'existence des Centres d'Accueil de Jour Alzheimer de la Vienne et les mettre en relation avec l'établissement le plus proche de leur domicile afin de soulager les aidants.

**AIDER** Au maintien à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.  
**Apporter une aide financière pour l'accueil de jour sous conditions de ressources.**

***Sont les principaux objectifs  
que notre Association caritative s'est fixée.***

A.J.A. 86 – 17, Allée de Moulin 86280 Saint Benoit

Président: Gérard BATUT Tél: 06 74 29 01 10

Secrétaire: Jean Marie BILLOUIN Trésorier :Daniel GROYER

E-mail:[gbatut@orange.fr](mailto:gbatut@orange.fr)

**Vous pouvez nous aider: Reconnue d'intérêt général, AJA86 peut recevoir des dons d'entreprises ou de particuliers avec déduction fiscale pour les donateurs**



## **L'association qui favorise le maintien à domicile.**

Votre conjoint, votre père, votre mère, un proche dont vous vous occupez, souffre de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés : perte de mémoire, troubles du comportement..

Vous souhaiteriez, en tant qu'aidant au quotidien, recevoir des informations ou des conseils, être soutenu dans l'accompagnement de votre parent afin de pouvoir prendre du temps à des fins personnelles.

**Un des Centres d'Accueil de Jour de la Vienne** est à même de vous proposer de l'accueillir à la journée, dans un environnement chaleureux et convivial, avec l'ensemble des professionnels aptes à l'accompagner et à préserver le maximum d'autonomie et de qualité de vie.

## **L'Association qui vous aide à financer l'accueil de jour**

Les revenus de la personne à accueillir, complétés par des aides, dont l'Aide Personnalisée d'Autonomie complémentaire (A. P. A.) du Conseil Général, ne permettent pas toujours l'accompagnement du conjoint ou parent.

**Notre Association « AJA 86 »** Gérée par les **Lions Clubs de la Vienne**, peut vous aider à prendre en charge le coût de journées tout au long d'une année, (sous conditions de ressources) et dans la limite des fonds disponibles.

**Démarches à effectuer** Prendre contact avec le Centre d'Accueil de Jour le plus proche de votre domicile (Voir liste indicative ci-dessous) **OU**: nous envoyer une demande d'aide pour un accueil de jour **AJA 86** fera suivre à un de ces Centres, qui vous contactera.

## **Liste des Centres d'accueil de jour Alzheimer de la Vienne avec lesquels l'AJA 86 a signé des conventions d'aide aux accompagnants**

**BERUGES (86190):** EHPAD le Logis des cours. 24, route des cours . Tél. 05 49 50 05 64

**CHASSENEUIL DU POITOU (86360) :**«KORIAN *la Clairière aux Chênes* » 6, Place du Centre BP 48 Tél. 05 49 62 35 00

**CHATELLERAULT (86100) :** EHPAD « *La Maison Bleue* ».27, rue Marcelin Berthelot.Tél. 05 49 21 07 70

**CHAUVIGNY (86300) :** EHPAD « *Les Châtaigniers*». 14, chemin du châtaignier.Tél. 05 49 42 24 00

**LOUDUN (86200):** »HELIANTHE» 11, BD Loches et Matras. Tél 06.63.71.36.37

**LUSIGNAN (86600):** Association l'Escale – 10, rue des Alisiers. Tel.: 05.49.01.05.42

**LUSSAC-les-Châteaux (86320):** Association l'Escale .14, rue du Quai. Tel.: 05.32.74.03.57

**MIGNALOUX-BEAUVOIR (86550):**EHPAD « *Le Clos des Myosotis* ».9, allée des Myosotis Tél. 05 49 00 04 04

**POITIERS (86000):** - «La grand Maison des sacrés cœurs» 36, rue Théopaste Renaudot Tél 05. 49 41 50 71

- EHPAD « Marguerite le Tillier » 10, rue Emile Duclaux Tél : 05 49 00 73 83

**ST.-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX (86130) :**

EHPAD « *Villa les Varennes* ».10, allée Renée Allamachère Tél. 05 49 00 88 89

**SENILLE (86100) :**EHPAD « *La Tour de Vigenna* » - 2 rue des Clos. Tél. 05 49 23 66 00

**SEVRES-ANXAUMONT (86800) :** EHPAD « *La Brunetterie* ». 1, Chemin de la Brunetterie. Tél. 05 49 56 50 14

**USSON-DU-POITOU (86350) :**EHPAD « *La Nougeraie* ».10 allée de la Nougeraie.Tél. 05 49 59 57 40

**VENDEUVRE-DU-POITOU (86380):**EHPAD « *Résidence de la Fontaine* ». 47, rue des Trois Puits. Tél. 05 49 03 54 70 .

## L'association Accueil de Jour ALZHEIMER de la Vienne dite AJA 86

**En 2012 l'ensemble des 9 lions clubs de la Vienne ont décidé de créer cette association** suite au constat dont nous ont fait part, nos amis médecins, ainsi que les responsables d'EHPAD accueillant des malades atteints par la maladie d'Alzheimer ou les maladies assimilées.

Ces constats montraient que les accompagnants des malades qui restaient à leur domicile ne prenaient en général pas le temps de souffler.

C'est une charge physique et psychologique, 24h sur 24, 7 jours sur 7, 12 mois sur 12.

Les accompagnants ou aidants (souvent le conjoint) décèdent dans de nombreux cas, avant le malade d'après les professionnels (Médecins et neurologues).

Nos premières actions ont été d'identifier ces familles et de les inciter à déposer de temps en temps leur malade dans des centres d'accueil de jour, afin de respirer un peu et de prendre un peu de temps pour eux.

**Très vite nous nous sommes aperçus que certaines familles n'avaient pas les moyens financiers de payer les 50 euros par jour soit, si 2 jours par semaine, 400 euros par mois. Le prix d'une journée variant de 45 à 55 euros suivant l'établissement.**

Nous avons donc décidé de créer AJA 86 afin de collecter des fonds et de les aider sur le modèle d'une association qui existe dans les Deux Sèvres depuis 15 ans et qui s'appelle AJA 79 ; depuis 4 ans il existe aussi AJA 17.

Depuis 2012 nous nous sommes tournés vers les Lions clubs de notre département pour leur demander de nous aider et ils ont tous répondu présents.

Depuis 11 ans, les 9 LIONS clubs de la Vienne (3 de Poitiers, 2 de Châtelleraut, Loudun, Chauvigny, Lussac et Vivonne) nous permettent par leurs cotisations et leurs dons de financer des journées d'accueil de jour dans des EHPAD. Et ce, grâce aux bénéfices qu'ils réalisent en organisant différentes actions pour recueillir des fonds (pièces de théâtre, conférences, lotos, vide-greniers, compétitions de golf et autres) dont la totalité des bénéfices est destinée à aider des familles.

**Notre budget est d'environ 15 000 euros par an, ce qui nous permet de prendre en charge 300 journées d'accueil par an, sachant que les besoins sont bien supérieurs.**

**Actuellement en France près d'un million de personnes sont atteintes par cette maladie ou des maladies similaires et leur nombre est en augmentation permanente.**

### **Nous finançons actuellement de l'accueil de jour dans les centres suivants:**

- à Mignaloux Ehpad «le Clos des Myosotis ».
- à Châtellerault Ehpad «la Maison Bleue ».
- à Chasseneuil Ehpad « La Clairière aux Chênes ».
- à Vendevre Ehpad « La Résidence les Fontaines ».
- à Lussac et à Lusignan l'Association « l'Escale ».
- à Chauvigny Ehpad « Les Châtaigniers ».
- à Poitiers » Maison des Sacrés Cœurs».
- à Béruges Ehpad «le Logis des Cours».

Nous avons signé des conventions avec 15 établissements dans la Vienne, qui sont agréés par l'ARS et peuvent faire de l'accueil de jour pour ce type de malades.

Il ne faut pas oublier qu'en plus d'aider les accompagnants, les journées dans les centres apportent beaucoup aux malades.

**Dans la Vienne aujourd'hui, étant donné que la demande d'aide augmente tous les jours les fonds qui nous sont versés par les Lions ne sont plus suffisants.**

**Tout le monde peut nous aider à remplir la mission que nous nous sommes fixée.**

Nous nous engageons à faire un bon usage des dons qui nous sont faits. (95% des dons servent à financer des journées d'accueil).

- Nous pouvons aussi percevoir des dons des particuliers ou des entreprises.
- **En tant qu'association d'intérêt général à caractère social, nous pouvons établir des cerfa qui permettent aux particuliers et aux entreprises des déductions fiscales.**

**Pour les particuliers : 66 % du montant du don est déductible de l'impôt sur le revenu** ( dans la limite de 20% de vos revenus. 100 euros versés ne coûtent que 34 euros au donateur et nous aident à financer 2 journées d'accueil ; 30 euros de don ne coûtent que 10,20 euros au donateur.

**Pour les entreprises : 60 % du montant du don est déductible de l'impôt sur les sociétés** (dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires).

**Les dons peuvent nous être adressés par chèque à AJA 86 17, Allée de Moulin 86280 Saint-Benoit.**

**Un Cerfa sera renvoyé au donateur.**